

Mairie d'Erquy

11 square Hôtel de Ville
BP 09
22430 ERQUY
Tél : 02 96 63 64 64
Fax : 02 96 63 64 70
info@ville-erquy.com
www.ville-erquy.com



RESUME DES DELIBERATIONS

Conseil municipal

Jeudi 22 mars 2018

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

	Noms et prénoms	Présents	Absents	Mandatés	Procuration / Mandataire
Majorité municipale	GUERVILLY Christiane	1	0	0	
	DUBOS Jean-Luc	0	0	1	GUERVILLY Christiane
	CHALVET Maryvonne	1	0	0	
	MANIS Jean-Paul	1	0	0	
	LAITHIER Bernadette	1	0	0	
	MORIN Yannick	1	0	0	
	ROBERT Stéphanie	0	0	1	POTURA Louis-Vincent
	POTURA Louis-Vincent	1	0	0	
	MORGAND Michel	1	0	0	
	CRAMOISAN Annick	1	0	0	
	GUILLOT Alain	1	0	0	
	BELLIER Michel	1	0	0	
	BLANCHET Typhaine	1	0	0	
	BURAUD Nicole	1	0	0	
	DENIS Paul	0	0	1	BLANCHET Typhaine
	DUVERGER Béatrice	1	0	0	
	LE GOFF Guilaine	0	0	1	DUVERGER Béatrice
	LEPRETRE Mickaël	1	0	0	
	RENAUT Sylvain	1	0	0	
	VERNAVY Christophe	0	0	1	RENAUT Sylvain
TALBOURDET Nicole	0	0	1	BELLIER Michel	
Minorité municipale	BOUVET Sylvie	1	0	0	
	BABIK Michèle	1	0	0	
	JOULAUD Pascale	0	1	0	
	MALLEGOL M-Dominique	1	0	0	
	PELAN Pierre	1	0	0	
	PINEAU Roland	0	0	1	MALLEGOL Marie-Dominique
	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS 01 à 13	19	1	7	

BUDGET GENERAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2017.

Le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions) approuve un excédent de fonctionnement de 1.971.802,67 € et un déficit d'investissement de 900.017,52 €.

BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE - BUDGET PRIMITIF 2018. DÉTERMINATION DES TAUX FISCAUX – 3 TAXES.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit les taux fiscaux antérieurs adoptés en 2009 :

Taxes Communales	Pour mémoire Exercice 2017	Avis de la Commission	Primitif 2018
Taxe d'Habitation	15,60%	15,60%	15,60%
Taxe sur le Foncier Bâti	20,05%	20,05%	20,05%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	45,13%	45,13%	45,13%

BUDGET GENERAL : BUDGET PRIMITIF 2018.

Le Conseil Municipal, à La majorité (3 abstentions) approuve le Budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 6.876.727 € et en section d'investissement à 5.206.287 €

CAMPINGS MUNICIPAUX : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve un excédent de fonctionnement de 2.956,62 € et un excédent d'investissement de 75.078,24 €.

CAMPINGS MUNICIPAUX : BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions), approuve le Budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 97.161 € et en section d'Investissement à 132.028 €.

CUISINE CENTRALE : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve un excédent de fonctionnement de 15.339,31 € et un excédent d'investissement de 18.407,31 €.

CUISINE CENTRALE : BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 234.439 € et en section d'investissement à 34.127 €.

PORT DE PLAISANCE ERQUY-CENTRE : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve un excédent de fonctionnement de 78.412,46 € et un déficit d'investissement de 5.217,21 €.

PORT DE PLAISANCE ERQUY-CENTRE : BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions), approuve le Budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 163.394 € et en section d'investissement à 117.983 €.

PORT DE PLAISANCE DES HOPITAUX : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve un déficit de fonctionnement de 1.045,72 € et un excédent de fonctionnement de 5.516,30 €.

PORT DE PLAISANCE DES HOPITAUX : BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget qui s'équilibre en section de fonctionnement à 46.170 € et en section d'investissement à 30.666 €.

LOTISSEMENT DE SAINT-PABU : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve un déficit de fonctionnement de 87.032,34 € et l'égalité entre les dépenses et les recettes d'investissement.

LOTISSEMENT DE SAINT-PABU : BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget qui s'équilibre en section de fonctionnement seule à 87.033 €.

COMPTES DE GESTION 2017 DU BUDGET GÉNÉRAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion 2017 présentés par le Trésor Public identiques aux comptes administratifs 2017.

FINANCEMENT DES TRAVAUX DU RESEAU PLUVIAL : VALIDATION DU RECOURS A L'EMPRUNT CDC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de recourir à l'emprunt auprès de la CDC pour un montant supérieur à 500 € K€ sur une durée de 20 ans

PROGRAMME DE RESTAURATION DU VIADUC DE CAROUAL. MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT**PRÉVISIONNEL.**

Le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions) confirme l'enveloppe globale du Programme Technique de restauration du viaduc de Caroual pour un montant consolidé de 1.250.000 € HT :

Financement du Programme Suivant Éléments : 40,03% HT						DÉP. HT	
Financiers	DRAC	CD-22	CDC	AUTRES		1 250 000	
DÉPENSES PROG	1 250 000	513 980	1 250 000				
PLAFOND SUBVT						Parten.	Erquy
MONTANT RETENU	1 250 000	513 980	1 250 000			500 390	749 610
FINANCEMENT	312 500	92 942	94 948			40,03%	59,97%
TAUX NOMINAL	25,00%	18,08%	7,60%				
TAUX RÉEL	25,00%	7,44%	7,60%				

.../..

SUBVENTIONS ANNUELLES 2018 AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2018 DU BUDGET GENERAL. ARTICLE 6574 :

194.000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement des subventions suivantes :

NAUTISME		68 000
Centre nautique		
	Fonctionnement dont pratique scolaire	32 000
	Emploi associatif Kayak - Sous convention CG22	11 000
	Accueil 2 classes du collège	2 000
Club de Plongée Histoire d'eau		
	Emploi associatif - Sous convention CG22	11 000
Compétition Optimist 2018		3 000
Le Sloop d'Erquy "la Sainte Jeanne"		4 000
Club de Voile de la Baie		5 000
ANIMATIONS		18 000
Comité des Fêtes		
	Fonctionnement régulier selon liste d'animations validées	17 500
Fête de la Coquille St-Jacques		
Comité de Jumelage		500
Amis du parc & château de Bienassis		
CULTURE ET LOISIRS		29 650
Erquy en Scène - Programmation Ancre des Mots		23 000
Armor ciné		5 000
Lire et Faire Lire		250
Cap et Couleurs		1 100
La Palette		300
DOTATIONS SCOLAIRES		44 940
Amicale Laïque		1 000
Noël des maternelles publiques		600
Forfait Enfant École Notre Dame (sous contrat d'association)		40 700
Séjours Collège Thalassa		600
Voyages scolaires - Enfants scolarisés Hors commune		500
APEL (Asso Parents d'élèves Notre Dame)		500
Bâtiment CFA 22		150
MFR de la Rouvraie		30
MFR de Questembert		30
Chambre des Métiers 22		800
MFR Plérin (22) 2 élèves		30
SPORTS & LOISIRS (hors nautisme)		24 330
Union Sportive d'Erquy - Football		3 500
Sand Ball Section Erquy Hénansal		500
Hand Ball - Erquy Hénansal		2 000
Armor Volley Ball		11 000
AFR - Modern Jazz		1 500
UNSS Collège		1 100
Gymnastique Féminine		800
Basket club Hénansal		60
Les Otaries		310

Jumping	3 000
Vélo sport Trégueusien	30
Budokan	500
Matignon rugby	30
SOCIAL ET HUMANITAIRE	1 965
Secours Catholique	500
Cap Amitié Horizon Bleu (Animation bénévoles EHPAD)	150
Donneurs de Sang	300
Espoir Burkina	200
ADMR Fréhel	200
Restaurants du Cœur	200
Maison Escargot	120
Rêves de clown	50
Les blouses roses	50
Association Déptale Protection Civile	195
ANCIENS COMBATTANTS	500
FNACA	160
Officiers Mariniers	160
Anciens Combattants UFAC Erquy	180
AMICALES DIVERSES	520
Amicale des Employés communaux - Départs en retraite	320
Club de l'Age d'Or	200

FORFAIT ENFANT : PROROGATION 2018 AU BÉNÉFICE DE L'ÉCOLE PRIVÉE D'ERQUY « NOTRE-DAME3.

ÉTABLISSEMENT PLACÉ SOUS LE RÉGIME DU « CONTRAT D'ASSOCIATION ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le montant unitaire des deux forfaits-enfants au titre de l'année 2018 dans le cadre de la prorogation de la convention 2014-2017 jusqu'au terme de l'année considérée :

Forfait-enfant par élève de l'Ecole Maternelle : 1.070,43 €

Forfait-enfant par élève de l'Ecole élémentaire : 309,24 €

CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION « ARMOR CINÉ ». RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

TRIENNALE : PÉRIODE DU 01-01-2018 AU 31-12-2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'objectifs.

PARTENARIAT FONCTIONNEL ENTRE LA COMMUNE ET LE CENTRE NAUTIQUE D'ERQUY (CNE) : PROPOSITION

D'AVENANT FINANCIER 2018-1 A LA CONVENTION 2018-2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant de la dotation 2018 à la valeur de 48.000 €

PARTENARIAT FONCTIONNEL ENTRE LA COMMUNE ET LE CLUB DE PLONGÉE HISTOIRE D'EAU : PROPOSITION

D'AVENANT FINANCIER 2018-1 A LA CONVENTION 2018-2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant de la dotation 2018 à la valeur de 11.000 €

ÉLECTRIFICATION, ÉCLAIRAGE PUBLIC ET TÉLÉPHONIE 2018. PROGRAMMATION EFFECTUÉE SOUS L'ÉGIDE DU SDE. PROGRAMME INITIAL 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les travaux comme suit :

OBJET	<input type="checkbox"/> Effacement des réseaux EP & TEL allée Castelnaud et rue des Amelines <input type="checkbox"/> Effacement du réseau téléphonique ruelle à la Ville Hamon <input type="checkbox"/> Réparations ponctuelles de l'éclairage public				
BUDGET	<input type="checkbox"/> Budget Général				
	Rubriques Travaux	DEVIS RÉCAP HT	DEVIS RÉCAP TTC	QUOTE-PART HT	QUOTE-PART TTC
01	ECLAIRAGE	15 333,00	18 400,00	4 200,00	6 000,00
02	BASSE TENSION	-	-	-	-
03	TELECOM	21 133,00	25 360,00	2 800,00	22 000,00
	TOTAL RECAPITULATIF	36 467,00	43 760,00	7 000,00	28 000,00
				35 000,00 €	

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : PROGRAMME D'ACTIONS DU PLAN DE FORMATION 2018. DÉPENSE

PRÉVISIONNELLE AJUSTÉE : 10.970,00 € (B.P. 2017 : 12.000 €)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Plan de Formation 2018 des agents de la collectivité communale.

MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'ASTREINTES ANNUALISÉ AVEC L'ÉQUIPE DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL.

APPROBATION DU REGLEMENT INTÉRIEUR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le règlement des astreintes à partir du 1^{er} avril 2018 (Centre Technique Municipal, services Bâtiments et voirie).

DON D'UN BLOC DE GRES ROSE A L'ASSOCIATION « LA VALLÉE DES SAINTS ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire don à l'Association « La Vallée des Saints » d'un bloc de grès rose nécessaire à la réalisation d'une sculpture monumentale.

COMPTE-RENDU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU MAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22

DU CGCT. DÉLÉGATION DU 11-05-2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acter le compte-rendu des décisions suivantes :

Alinéa 04	Références	Date AM
Décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget; <input type="checkbox"/> Attribution d'un marché en procédure adaptée. <input type="checkbox"/> Marché de Fournitures de travaux. <input type="checkbox"/> Réparation de la digue du port des Hôpitaux. <input type="checkbox"/> Contributaire : SNT NICOL	Montant HT : 59.500,00 € Montant TTC : 71.400,00 €	30-01-2018
